

Le vendredi 15 janvier 2016

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Réunion du Conseil d'administration

16h00

Restaurant 63, Université de Moncton

Présence

Pascal Haché,	Président FÉÉCUM
Samuele Acca,	VP externe FÉÉCUM
Alexandre Levasseur,	VP interne FÉÉCUM
Jean-François Cyr,	VP académique FÉÉCUM
Luc Bourgeois,	Rep. De Droit
Francis Bourgoïn,	Rep. d'Éducation
Sébastien Lord,	Rep. de Sciences
Tristan Gaudet,	Rep. D'administration
Élizabeth Meloche,	Rep. D'ESANF
Natasha Horsman,	Rep. De Génie
Etienne doucet,	Rep. de Kinésiologie
Angie Lebouthillier,	Rep. de Sciences Infirmières
Samuele Jordan Ngahga,	Rep. AEEICUM
MJ Nash,	Rep. Psychologie
Guillaume Deschênes-Thériault,	Rep. Sciences Sociales
Marie-Michèle Vienneau,	Rep. Des Arts
Sarah Grandisson,	Rep. Travail Social

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Vérification du quorum
- 3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour et varia
- 5) Fixation de l'heure de levée de la séance
- 6) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 7) Prochaine élection de la FÉÉCUM
- 8) Assemblée générale (date/présidence d'assemblée)
- 9) Présidence d'élection
- 10) Questionnaire SANB
- 11) Stage non-rémunérés
- 12) Budget provincial
- 13) Points variés
- 14) Session questions/commentaires
- 15) Clôture de la réunion

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion se fait à 16h00.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

AEEICUM, appuyé par Psycho, propose Roxann Guerrette comme secrétaire d'assemblée le 15 janvier 2016.

Résolution : 4389-FECA-160115

Proposé par AEEICUM et appuyé par Psycho.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour et varia

Le président demande l'ajout des points varia «Implication évaluation administrative» et «Soirée international».

L'ordre du jour est donc proposé avec les modifications demandées.

Résolution : 4390-FECA-160115

Proposé par Psycho et appuyé par Droit.

Adoptée à l'unanimité.

5. Fixation de l'heure de levée de la séance

Le président mentionne qu'il aimerait terminer le CA à 16h30.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Pas été fait.

7. Prochaine élection de la FÉÉCUM (apporté par droit)

VP interne met en place les dates des élections de la FÉÉCUM 2016/2017.

Mise en candidature : 8-19 février.

Campagne : 19-28 février

Élection : 29 février-1 mars

Le quorum doit être atteint à 25% au moins.

Il rappelle que les règlements de la campagne limitent l'affichage de pancarte d'élection dans la carte de délimitation du campus retrouvé sur le site web de la FÉÉCUM. Publicité électorale interdite au 63, coude et bureau de la FÉÉCUM. Aucun logo de l'Université ou de la FÉÉCUM doit se retrouver sur les affiches.

Science Social suggère 5 au 19 février pour la mise en candidature.

Résolution : 4391-FECA-160115

Proposé par science social et appuyé par VP interne.

Adoptée à l'unanimité.

Le VP interne rappelle les activités obligatoires : 3 présentations publiques (science, admin, art) à la discrétion du président d'élection. Les débats sont normalement style «speed dating» en présence de toutes les personnes qui se présentent avec une plateforme électorale.

Le président annonce que la FÉÉCUM ouvre ses portes pour la création de plateformes des participants. Il suggère une tournée des facultés et conseils étudiants. Le président d'élection nommé devra combler ses tâches déjà établies ainsi qu'une nouvelle responsabilité d'avoir trois présentations dans les classes de première année pour susciter la participation.

Le droit de parole est passé à Droit (Luc Bourgois) qui évoque une tendance de la création d'équipe ou de groupe pour combler les postes du CE. Selon-lui, ceci engendre de l'intimidation indirecte envers les autres participants. Il demande la création d'une loi électorale qui empêche la formation d'équipe. VP interne clarifie que les gens qui se présentent en équipe doivent postuler seul dans la campagne électorale. La présidence appuie ce point et que la création d'équipe est fréquente dans toutes les universités. De plus, si l'on se base sur les élections fédérales, aucune loi n'empêche les citoyens de se présenter en groupe ou seul. Le plus de candidats, le mieux, en groupe ou non. Il suggère donc à Droit d'établir un amendement aux lois électorales et de le proposer au prochain CA pour les élections 2017/2018.

Pierre Losier, Directeur générale de la FÉÉCUM amène un bref historique soulevant le fait que les lois des élections ont été modifiées pour être moins sévères et susciter la participation. Depuis l'arrivée de l'internet, il est difficile de contrôler la diffusion d'intérêt électorale sur les médias sociaux.

8. Assemblée générale (date/ présidence d'assemblée).

Le VP interne propose Sean Beaulieu comme président de l'assemblée générale.

Résolution : 4392-FECA-160115

Proposé par VP interne et appuyé par Droit.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition de date : 17 février 2016, 11h30 par VP interne. Appuyé par Art.

Résolution : 4393-FECA-160115

Proposé par VP interne et appuyé par Art.

Adoptée à l'unanimité.

9. Présidence d'élection

VP interne déclare que le poste de président d'élection sera ouvert la semaine prochaine (17 janvier 2016). Le rôle du président d'élection est de recevoir les plaintes, la création d'un rapport, préparer les apparitions publiques et organiser le débat. VP interne propose nouveau rôle pour le président d'élection qui comprend la visite de classe de première année avec l'appui des professeurs pour susciter la participation des étudiants de première année.

Résolution : 4394-FECA-160115

Proposé par VP interne et appuyé par Science social.

Adoptée à l'unanimité.

VP interne propose que le poste de président d'élection ouvre le 18 janvier.

Résolution : 4395-FECA-160115

Proposé par VP interne et appuyé par Kiné.

Adoptée à l'unanimité.

10. Questionnaire SANB

Question ouverte.

Q1 : êtes-vous d'accord avec ces principes? En manquent-ils? Veuillez nous faire part de vos commentaires s'il y a lieu.

Oui

Q2 : Lorsque vous parlez de la présente démarche, quel mot utilisez-vous pour décrire «le mécanisme»?

Réforme, Reconstitution,

Q3 : Quel devront être les rôles principaux de ce mécanisme?

1, 2, 3, 4, 6, 9, 10 (grands enjeux mais pas quotidiens).

Q4 : Selon vous, est-ce que le mécanisme de concertation devrait aussi avoir un rôle de représentation?

Non

Q5 : Avez-vous des commentaires particuliers au niveau du rôle envisagé pour ce mécanisme?

Incorporer avec pas d'employé mais pas de direction.

Q6 : Quelle forme souhaitez-vous donner à ce mécanisme de concertation?

Science : Décentralisation/limitation du pouvoir, VP interne : réponse efficace au niveau du temps.

Science : processus prédéterminé et appuyé par chaque organisme.

Q7 : Selon vous, quels sont le ou les éléments essentiels qui feront de ce mécanisme un outil efficace pour les organismes participants?

Q8 : Selon vous, est-ce absolument nécessaire que les organismes participants à ce nouveau mécanisme aient un mandat provincial?

Non. À réviser.

Q9 : Selon vous, est-ce que le nouveau mécanisme doit envisager d'obtenir l'appui financier, entre autre, de Patrimoine canadien pour soutenir ses activités?

Oui

Q10 : Avez-vous des commentaires, suggestions ou recommandations?

Commentaire : questionnaire trop long.

11. Stages non-rémunérés

VP académique propose la mise en place d'un fond de dotation pour des bourses de stages. La FÉÉCUM s'engage à donner un certain montant par étudiant pour un fond de bourse en espérant que l'initiative pousse des investissements de la part de l'Université et du gouvernement. La présidence demande que les conseils étudiants investissent dans les fonds de stages non rémunérés, 100 000\$ pour 10 ans, soit 3\$ par étudiant par année. Il suggère aussi qu'une partie du surplus budgétaire de 28 000\$ de la FÉÉCUM soit dirigé dans les bourses de stages. Si la FÉÉCUM investi 20 000\$, alors un montant de 80 000\$ doit être fourni par une source externe. Par contre, l'argent doit être dépensés selon un protocole stricte qui sera établie par le CE et approuvé par le CA.

Science se préoccupe du fait que seulement quelques facultés ont des stages non rémunérés. Est-ce que l'investissement de la FÉÉCUM nuira plutôt dans l'abolition de stages non rémunérés. De plus, si la question des stages non rémunérés n'est plus un problème, comment l'argent amassé sera-t-elle dépensée. Le VP académique propose que toutes ces questions soient abordées dans le protocole des fonds de bourse de stages non rémunérés. Le VP interne appuis l'idée mais souligne que la FÉÉCUM doit créer une campagne qui continu à milité contre les stages non rémunérés. Par ailleurs, si la FÉÉCUM s'engage dans un investissement de telle ampleur, l'université devra être responsable de

gérer le compte mais l'utilisation de l'argent sera déterminée par la FÉÉCUM. Kiné propose que dans le protocole de fonds de bourses pour stages non rémunérés, le processus de sélection des bénéficiaires soit bien établi. Le VP académique affirme que le protocole sera détaillé et reposera sur une proposition au CA et un vote. Il est d'avis que le protocole devra être exhaustif. Sciences infirmières demande quand ce système de financement des stages sera disponible? La présidence propose le plus tôt possible. Avec des frais de trois dollar par étudiants, ceci évite les problèmes associé à un montant d'investissement annuel prédéterminé. Le VP académique apportera à la prochaine réunion du CA un vote sur cette proposition plus détaillée.

12. Budget provincial

Le président mentionne les coupures budgétaires qui ont récemment été fait dans la faculté d'Art et science social. Ces coupures s'élèvent à 400 000\$. Il demande au CA de trouver les budgets prévus pour chaque faculté et d'aviser si d'autres coupures sont prévues. Cette information sera utilisée pour la création d'un document diffusé aux publique et sera présenté au gouvernement avant l'annonce du prochain budget le 2 février 2016. Le communiqué comprendra une planification stratégique pour éviter les coupures.

Science social affirme qu'une coupure de cette envergure est dirigée vers le matériel, outils et professeurs.

Kiné demande si un document serait disponible pour demander le budget de la faculté. Le VP interne suggère de vérifier les budgets annoncés lors du conseil des gouverneurs. En termes de préparation, on doit demander quelle assemblée départementale a le budget à l'ordre du jour. La présidence propose au CA de demander de l'information au doyen de leur faculté dans les plus brefs délais.

Science donne droit de parole à la secrétaire et à la représentante des cycles supérieurs Roxann Guerrette. Celle-ci suggère que les cycles supérieurs contribuent à apporter de l'information sur les coupures puisque plusieurs bourses de recherches, dont le New-Brunswick Health Research Foundation, ont été ciblées cette année. Le président appuis cette proposition.

Le VP exécutif affirme que les universités seront la cible à l'intérieur du ministère. Science social apporte l'énoncé des gouverneurs que les sciences fondamentales seront touchés. Le président stipule que le budget sera déterminé selon le taux de placement, le bénévolat et autre choses qui ne sont plus ou moins pertinent. Le budget du 2 février était annoncé comme une consultation publique mais sera plutôt un message politique. Le VP externe ramène la lettre à la ministre pour une annonce concernant les étudiants actuels d'ici la fin de l'année. Nous n'avons toujours pas eu de réponse et elle devrait contribuer au fonds de bourses. La présidence rappelle que la ministre avait déterminé que 34% de plus est investi dans les universités à cause de baisse d'inscription. Par contre, celle-ci ne se base pas sur le coût de la vie actuel et ces chiffres sont plutôt fictifs.

13. Points varias

13.1 Implication évaluation administrative

Pour ce qui en est de l'évaluation des profs et des cours, le VP académique affirme qu'aucun changement ne peut être fait puisque le processus d'évaluation sera bientôt en ligne.

13.2 Soirée international

AEEICUM demande la participation du CA à la soirée international. Le prix des billets montera et suggère de s'en procurer bientôt.

14. Session questions/commentaires

Science annonce que l'acquisition d'un relevé de notes formel demande plus de 4 jours ouvrables. Il se demande si un frais de priorité pourrait être suggéré pour éviter de dépasser l'échéancier d'une demande de bourse. Le VP académique suggère que le délai est causé par une évaluation manuelle de chaque relevé de notes formel.

15. Clôture de la réunion

Art propose la clôture de la réunion à 16h26, appuyé par psycho.

Pascal Haché
Président d'assemblée

Roxann Guerrette
Secrétaire d'assemblée